

PLUS DE L'ABONNEMENT
Edition Quotidienne
POUR LES ÉTATS-UNIS... \$1.00 \$1.50 \$2.00 \$2.50
POUR L'ÉTRANGER... \$1.50 \$2.00 \$2.50 \$3.00
Les abonnements se soldent irrévocablement d'avance

Le Numéro Cinq Sous

PLUS DE L'ABONNEMENT
Edition Hebdomadaire
POUR LES ÉTATS-UNIS... \$1.00 \$1.50 \$2.00 \$2.50
POUR L'ÉTRANGER... \$1.50 \$2.00 \$2.50 \$3.00
Les abonnements se soldent irrévocablement d'avance

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE. PRO ARIS ET FOCIS. SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1872 NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI, MATIN, 14 SEPTEMBRE 1910 84ème Année.

L'Ombre de Napoléon III en Savoie.

La Savoie ayant été, il y a cinquante ans, réunie à la France par les Cinq opposants qui siègent au conseil législatif de l'Empire, M. Fallières s'en va à Chambéry, Annecy et lieux circonvoisins, célébrer ce souvenir républicain, par la même occasion, il inaugure, paraît-il, sur une maison d'une préfecture où vécut quelques années un employé du gouvernement de l'Empereur, un médaillon, tout le moins une inscription commémorative de ce séjour de M. Sidi Carnot, lors ingénieur des ponts et par la suite président de la république. L'on ne manquera point d'honorer encore quelques autres belles figures, comme de ces Savoyards républicains, qui, plutôt que de consentir à devenir Français, préférèrent adopter la nationalité suisse. Cela sera un grand exemple et apprendra aux enfants des hommes qu'avant la France, il y a la République.

Sans doute, on peut de ceci attendre de grands effets et l'on ne manquera point de s'enorgueillir dans la république d'avoir un président si disert et des ministres si astucieux; mais, tout de même, au travers de la brume fulgurante des gens s'évertuant à obscurcir les événements d'il y a cinquante ans, est ce que, même sans lunettes, on ne lira point au fronton des arcs de triomphe, des dessus de la passerelle de M. Fallières, cette inscription: "A Napoléon III, vainqueur et pacificateur, sous le règne duquel la Savoie l'unit librement à la France".

Cris est essentiel; et cette parole mérite d'être dite entre toutes les paroles: certes, l'épée intervint, mais ce ne fut point dans ces montagnes de Savoie; ce fut plus loin, dans ces plaines lombardes qu'arrosa glorieusement le sang de nos soldats libérateurs: de ce sang, l'empereur Napoléon III ne s'éclama point le saisir; ce n'était point pour des avantages territoriaux ou pécuniaires qu'il l'avait versé; mais pour remplir envers la République le devoir longtemps négligé, pour accomplir envers elle les devoirs de Napoléon, fondateur et instaurateur du royaume d'Italie, surtout pour rompre, selon la constante tradition française, la domination exclusive de l'Autriche dans la péninsule.

Quatre petits fonctionnaires à l'administration centrale sur 2,729 employés, n'ayant pour représenter leurs intérêts ni un ministre, ni un secrétaire général, ni un préposé de rang supérieur, ils sentaient que de plus en plus la Sardaigne serait entraînée par un courant, ou serait noyée la nationalité savoisonne, qu'elle ne tarderait point à être opprimée par une nationalité cent fois plus puissante, absorbée et étouffée, qui prétendrait lui arracher ses lois, ses habitudes, sa langue et ses mœurs.

En effet, le comte de Cavour avait fini par s'incliner et par reconnaître qu'aux nouvelles conquêtes du Piémont devait correspondre, du côté de la France, une rectification de frontières, ayant pour effet de rendre à celle-ci des provinces que lui avait données, en 1793, le libre vœu des populations, que lui avaient conservées même les traités de 1814 et que lui avaient seulement arrachées les traités de 1815.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères de l'Empire, M. Thouvenel, qui joignait à un entier dévouement une intelligence exercée et la connaissance de tous les problèmes européens, n'était d'ailleurs point homme à se laisser bernier, même par M. de Cavour; ayant pris les portefeuilles tout à la fin de janvier 1859, il avait mis tout aussitôt les fers au feu et avait posé à l'Empereur même les termes du dilemme: ou le Piémont renoncera à certaines annexions qu'il méditait, ou il cédera à la France le duché de Savoie et le comté de Nice. Menées avec une autorité ferme, les négociations ne pouvaient qu'aboutir, car M. Thouvenel tenait en réserve le grand argument: "Rappelez-vous les troupes de la Lombardie et laissez désormais l'Italie faire 'da se'".

On a prétendu qu'il y eut à ce sujet une sorte d'entente concertée entre l'empereur et M. de Cavour. Comment expliquer alors qu'il y ait eu, de la part du roi Victor-Emmanuel comme de la part de son principal ministre, quantité de tentatives pour échapper aux engagements pris? Ces intrigues se fussent-elles produites s'il y avait eu un accord établi entre M. Thouvenel et M. de Cavour?

M. Thouvenel, tel qu'il apparaît dans sa correspondance avec M. le duc de Gramont, alors ambassadeur à Rome, qu'a publié, il y a déjà plus de vingt ans, son fils M. Louis Thouvenel, n'est point un homme à dessous et à complots. Le rôle qu'il joue, aussi bien que celui qu'il assigne à son correspondant, est digne de l'un et de l'autre, et, si on étudiait de près les lettres de M. de Gramont on prendrait une idée plus exacte d'un homme d'Etat qui fut étrangement calomnié et dont à quel que moment l'histoire saura retrouver les "Rectifications historiques".

Le traité par lequel "Sa Majesté le roi de Sardaigne consentait à la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France" fut signé à Turin, le 24

mars 1860, par le baron de Talleyrand et M. Benedetti, d'une part, par le comte de Cavour et M. Farini, d'autre part. Il était stipulé que "cette réunion serait effectuée sans aucune contrainte de la volonté des populations" et que les deux gouvernements "se concerteraient le plus tôt possible sur les meilleurs moyens d'apprécier et de constater les manifestations de cette volonté". Mais il était aussi stipulé que "le roi de Sardaigne transférerait les parties neutralisées de la Savoie qu'aux conditions auxquelles il les possédait lui-même et qu'il appartiendrait à l'Empereur de s'entendre à ce sujet, tant avec les puissances représentées au congrès de Vienne qu'avec la Confédération helvétique". C'était là la pierre d'achoppement, et si l'Empereur pouvait à bon droit, par une lettre particulière, "remercier son ministre du résultat important obtenu et en reporter tout le mérite à son habileté", il lui incombait à lui-même d'avoir pris, quant à la cession éventuelle du Faucigny et du Chablais à la Suisse, des engagements presque officiels. Or, c'était ce que n'acceptaient ni les populations savoisiennes, fermement déterminées à repousser tout morcellement du duché, ni le ministre des Affaires étrangères de l'Empereur, parfaitement décidé à jouer le tout pour le tout et à n'admettre que l'annexion de la Savoie intégrale. La négociation fut très difficile et très dure.

Le 22 avril, la Savoie acclamait sa réunion à la France: par 130,000 oui sur 135,000 électeurs. Le 29 mai les Chambres italiennes adoptaient le traité; le 12 juin, c'était le tour des Chambres françaises, et le 14, en même temps que le drapeau français était hissé sur le château de Chambéry, un "Te Deum" solennel était chanté dans les églises de France pour le retour à la patrie des six cent mille Savoyards. Le même jour, par un décret spécial, l'Empereur, "honorant témoignage à M. Thouvenel sa satisfaction à l'occasion de l'annexion de la Savoie et de Nice à la France", l'élevait à la dignité de grand-croix de l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

Tout cela fut honnête, loyal et droit. Tout cela fit honneur à la nation comme à son chef, et eût mérité qu'on le redit hautement, à cette heure du cinquantenaire. Mais, on se rappelle les discours qui furent prononcés, il y a quelques mois, par les autorités républicaines. Les ministres ont parlé comme des Loriquets rouges. Et je fais injure à Loriquet. On va entendre de nouveau la série des lieux communs notables sur le bonheur que la république a procuré à la Savoie, sur les joies qu'elle éprouve à regarder des ministres républicains, à posséder pour député un Reinach, à la place d'un Costa de Beuregard, et à perdre avec ses vieilles mœurs, avec ses droits anciens, les biens épiscopaux et curiaux qu'une liquidation savante rendra définitivement fluides.

Si j'étais Savoisien, ce n'est point pour tout cela, ce me semble, que j'oublierais, lors de la venue de M. Fallières, d'acclamer Napoléon III.

Frédéric MASSON
de l'Académie française.

Les élections du Maine.
Portland, Maine, 13 septembre.—Les retours complets des élections qui ont lieu hier dans l'Etat du Maine indiquent une étonnante victoire des démocrates, qui ont

réussi à faire passer 54 de leurs candidats à la Chambre contre soixante-trois républicains.

Il en est de même pour le sénat de l'Etat qui comptera dorénavant une forte majorité de démocrates.

Le colonel Fred W. Plisted, candidat démocrate au poste de gouverneur, a été élu par 72,711 voix contre 64,990 données au candidat républicain, M. Hen. M. Fernel.

Le gouvernement d'Estrada sera prochainement reconnu par les Etats-Unis.

Washington, 13 septembre.—Il a été annoncé aujourd'hui au département d'Etat que le gouvernement provisoire du président Estrada serait officiellement reconnu par les Etats-Unis aussitôt que possible.

Le représentant à Washington du gouvernement nicaraguayen sera M. David Arellano, le même qui s'était attiré la colère de Zelaya en organisant à Managua une démonstration en l'honneur de M. Taft lors de son accession à la présidence des Etats-Unis.

M. Arellano a quitté Managua ces jours derniers et est actuellement en route pour les Etats-Unis où il remplacera M. Castillo, lequel vient d'être nommé président de la Cour internationale de Justice à Cartago.

Une autre information importante donnée aujourd'hui par le département d'Etat est que M. Thomas C. Dawson, le nouveau ministre des Etats-Unis à Panama, a été désigné comme haut commissaire du gouvernement américain; avec mission de se rendre immédiatement à Managua pour y faire une enquête sur les conditions politiques du pays.

Ce haut commissaire se rend à Managua à la requête expresse du président Estrada pour régler les réclamations des citoyens américains et particulièrement l'indem-

nité à verser aux familles des deux Américains Groce et Cannon, fusillés par ordre de Zelaya.

On laisse aussi entendre dans les cercles officiels que le commissaire donnera des conseils pour le lancement d'un emprunt qui permettra au gouvernement du Nicaragua de régler ses créanciers étrangers.

Suivant une rumeur, dont il est impossible d'obtenir la confirmation officielle, M. Dawson serait aussi chargé de discuter avec le président Estrada les mesures à prendre pour punir les individus responsables de l'exécution de Groce et de Cannon.

Il se pourrait qu'Estrada demandât formellement au gouvernement belge l'extradition de l'ex-président Zelaya, et il est hors de doute, si cette extradition est accordée, que l'ancien dictateur sera traité avec toute la rigueur des lois de son pays.

Managua, 13 septembre.—Le président Estrada a annoncé qu'il avait reçu un cablegramme de Washington disant que son gouvernement était sanctionné par les Etats-Unis. Cette nouvelle a été apprise avec joie.

Il est annoncé de Washington que le gouvernement d'Estrada n'a pas encore été reconnu par les Etats-Unis, et ne le sera que lorsque le gouvernement américain le verra plus fermement établi.

L'arbitrage au sujet des pêcheries de Terre Neuve.
La Haye, Hollande, 13 sept.—Le décret rendu par le Tribunal international d'arbitrage au sujet des pêcheries de Terre Neuve, a pris effet aujourd'hui à l'expiration du délai de cinq jours alloué aux plaideurs pour interjeter appel.

Les Etats-Unis et la Grande Bretagne n'ayant fait aucune protestation contre la décision du Tribunal, cette décision prend force de loi.

Entièrement Épuisée

Toute l'immense édition du premier numéro "Mid-Month" du LADIES' HOME JOURNAL est épuisée. Il ne nous en reste pas un exemplaire—trois jours après sa publication.

The Curtis Publishing Company
Philadelphia

Le mariage Abruzzes-Elkins n'aura pas lieu.
Rome, 13 septembre.—Un communiqué semi-officiel publié hier par une agence télégraphique italienne annonce que les nombreux rapports publiés en Italie et à l'étranger au sujet du mariage du duc des Abruzzes et de Mlle Catherine Elkins, ne reposent absolument sur aucun fondement.

La "Tribune de Rome" commentant aujourd'hui ce communiqué, annonce que le roi Victor Emmanuel avait donné son consentement au mariage, mais que le duc des Abruzzes a lui-même rompu son engagement pour des raisons personnelles.

Le journal romain ajoute qu'il qu'il tient la chose de bonne source et qu'il ne craint pas d'être contredit.

Mutation dans le corps diplomatique.
Washington, D. C., 13 septembre.—Pour des raisons qui n'ont pas été divulguées le département d'Etat a décidé de procéder à un changement parmi le personnel de la légation américaine à Panama, en rappelant R. O. Marsh qui remplissait jusqu'ici les fonctions de secrétaire.

Marsh sera remplacé par M. Charles Campbell, du Missouri, actuellement troisième secrétaire de l'ambassade américaine à Tokio.

Deux cadavres retrouvés dans une citerne.
Jackson, Miss., 13 septembre.—Les autorités de Jackson, sur le reçu d'une lettre anonyme, ont opéré aujourd'hui des perquisitions dans une maison garnie et ont découvert dans une citerne située au dessus de l'immeuble, deux cadavres: celui d'un enfant paraissant âgé d'un jour ou deux et celui d'un homme d'âge mûr.

Cette maison était généralement fréquentée par des femmes de passage à Jackson, et l'on a tout lieu de croire que l'enquête amènera la découverte d'autres crimes. Plusieurs arrestations sont imminentes.

Le choléra en Italie.
Paris, 13 septembre.—Des dépêches parvenues ce matin de Naples, annoncent que plusieurs nouveaux cas de choléra ont été constatés dans les environs de cette ville.

Les autorités ont pris les plus minutieuses précautions pour empêcher la propagation de l'épidémie et l'on ne croit pas qu'il y ait de danger qu'elle se répande dans le nord de l'Italie.

Rome, 13 septembre.—Trois nouveaux cas de choléra et quatre décès ont été rapportés hier par les autorités sanitaires de Cergnola et d'Andria.

ELIXIR ALIMENTAIRE DUCRO

Fièvre Jaune
Fièvre Typhoïde
Fièvres intermittentes
Fièvres paludéennes